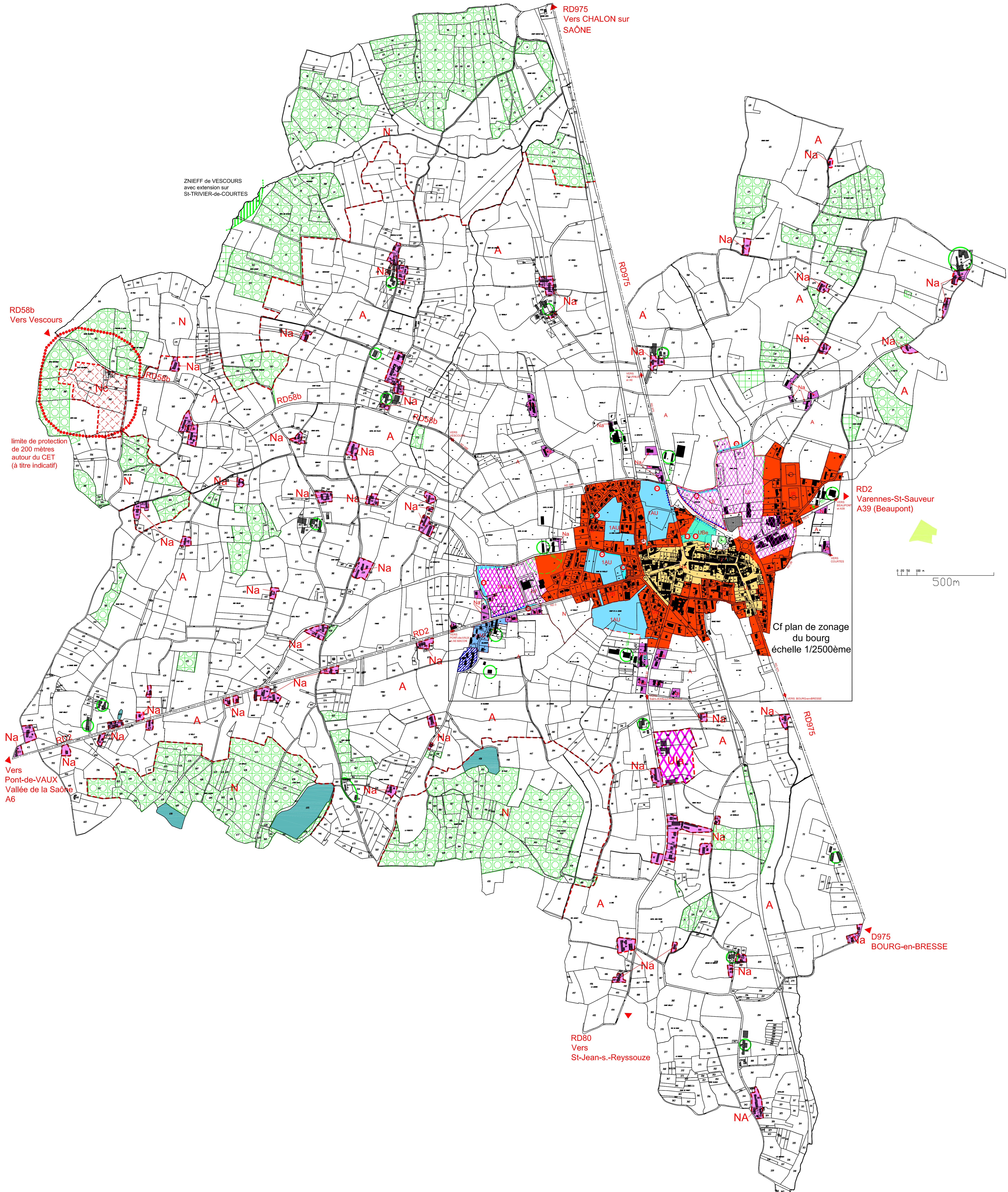


PLU approuvé le 21.03.2007
Révision simplifiée n°1 approuvée le 16.12.2009
Modification n°1 approuvée le 16.12.2009
Modification simplifiée N°1 approuvée
Modification simplifiée N°2 approuvée le 27.07.2012
Modification simplifiée N°3 approuvée le 27.07.2012



**LEGENDE
ZONES URBAINES**

- UA Centre-bourg-urbanisation ORDRE CONTINU, dense
- UB Quartiers équipés limitrophes
- Ua Zone d'activités économiques et secteur U1a (assainissement individuel)

ZONES A URBANISER

- 1AU vocation résidentielle
- 2AU Zone d'urbanisation future
- 1AUa vocation artisanale, 1AUia

ZONE AGRICOLE

- A Zone agricole
- Art. L 123.3.1 du C.U. , changement de destination possible
- Art. L 123.1.7 bis du C.U. , préservation de la diversité commerciale

ZONE NATURELLE

- N Zone naturelle protégée
Secteur Nc : Centre d'Enfouissement Technique
- Na gestion du bâti existant et
changement de destination possible

EMPLACEMENTS RESERVES

- R.1 Emplacement réservé pour équipement

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé classé ou espace à boisier
- Secteur boisé à titre indicatif
- Localisation des sièges d'exploitation agricole (à titre indicatif)
+ distance de 100 mètres (élevage)
- Marge de reculement des constructions
- Interdiction d'accès direct